

PROCES - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE

N° FEUILLET

01

1

C.U. 02579 - PV 00240/93

ANALYSE ET REFERENCES :

~~93307629~~

95307691

O B J E T : OBSERVATION D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIE.

Nous soussigné : gendarme

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

P R E A M B U L E

le dix avril mil neuf cent quatre vingt treize, à quinze heures
 Nous trouvant au bureau de notre unité, nous entendons monsieur
 qui désire témoigner d'une apparition d'O.V.N.I. dans la nuit
 du 23 au 24 mars 1993.

E N Q U E T E

a aperçu la nuit précitée à 02H14 du matin un phénomène
 lumineux dans le ciel, alors qu'il se trouve au péage d'autoroute de SYLANS(01)

Ayant appris dans la presse que d'autres personnes ont également aperçu
 le même objet dans les départements de l'ISERE et de l'ARDECHE, monsieur
 a téléphoné aux gendarmes de la brigade (38), lesquels ont ouvert une
 enquête, et qui l'ont prié de se faire auditionner à la brigade de gendarmerie
 de son lieu de domicile.

Monsieur nous fait part de l'apparition d'O.V.N.I. dont il
 a été témoin. Il joint à son audition un dessin permettant de visualiser le
 mieux possible l'objet décrit.

C L O T U R E

Nous faisons directement parvenir la procédure en l'état.

le seize avril mil neuf cent quatre vingt treize, à 15 heures 30.
 L'enquêteur

1	M.le Préfet	Date de clôture
	M.le Procureur de la République	18/04/1993
1	M.le Général Commandant la Région aérienne Méditerranée à AIX EN PROV	
2	Ministère Défense. D.G.G.N. Bureau défense Opérations	
1	Archives	Signature

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

C.U. 02579 - PV 00240/93

Nous soussigné : gendarme
Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP
Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au bureau de notre unité, entendons:

32 ans,
né le 01/05/1960

contrôleur des douanes,

qui déclare le **dix** avril mil neuf cent quatre vingt treize
à dix sept heures et cinquante neuf minutes:"-----

----- Je me présente au bureau de votre unité, suite à l'appel à témoin paru
dans le journal "LE DAUPHINE LIBERE", concernant une observation d'O.V.N.I. dans
la nuit du mardi **23** au mercredi **24 mars** 1993. -----

----- Cette nuit-là, je me trouvais en service au péage d'autoroute de SYLANS
(01). A exactement **02 heures 14** du matin, j'ai vu traverser la vallée par un
objet volant ayant l'apparence d'un train. Il y avait **3 feux à l'avant** et 1 feu
dans le prolongement. A partir de ces feux, on pouvait observer une **trainée**
lumineuse, un peu comme une trainée consécutive à la vitesse sur une photo pour
un objet lumineux. -----

----- Ce phénomène a duré environ une vingtaine de secondes. **La forme était**
cylindrique dans le sens horizontal, et pointue à l'avant. La direction était
NORD/SUD. Au niveau de l'altitude, ça a rasé les montagnes environnantes. Ca a
traversé d'un sommet à un autre. La structure n'était pas nettement visible. On
la devinait plus ou moins grâce à la trainée. Elle mesurait une cinquantaine de
mètres environ. Ca avançait **très lentement**, **sans bruit**, ça ne pouvait pas être
un avion, de par la vitesse trop lente. -----

----- Je me trouvais à environ **1200 ou 1500 mètres**. -----

----- Mon collègue, a également vu l'objet. De même que la
personne de service au péage. -----

----- Je vous remets un croquis "approximatif" permettant de mieux visualiser
mes dires. -----

le **dix** avril mil neuf cent quatre vingt treize, à **18h30**
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'A.P.J.

